

## **Pour une “politique” de la langue: la Délégation à la langue française de Suisse romande (DLF)**

*“Il me semble qu’en matière de langue, comme dans les autres matières, le gouvernement ne doit jamais perdre de vue que l’impératif premier qui s’impose à lui est, conformément à la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, qui est inscrite dans la Constitution, d’assurer l’égalité des citoyens et la totale liberté de leur expression. La première qualité de la parole d’un citoyen dans un pays démocratique, c’est qu’elle est libre.”*

(P. Encrevé, 1995, 369)

### ***Un mot d’histoire: pour participer à la francophonie***

Pour comprendre ce que représente la DLF de Suisse romande, il convient de se replonger dans l’atmosphère de l’été 1990, date où le Conseil supérieur de la langue française, présidé par le premier ministre de l’époque Michel Rocard, a proposé une série de rectifications et de simplifications de l’orthographe française. Ces propositions, portant sur des points très limités, ont néanmoins suscité de vives polémiques dans les médias, éclipsant presque, dans l’actualité de l’époque, les prémisses de la guerre du Golfe... On a vu paraître alors de nombreux articles avec des titres du genre "La dictée profanée", ou encore des textes caricaturaux, accumulant sur le plus court espace possible tous les mots pour lesquels une modification avait été proposée, etc.

A ces réactions, habituelles en pareil cas, s’ajoutait en Suisse romande l’expression d’une amertume: en effet, les Romands n’avaient pas été associés aux travaux préparatoires, contrairement aux Québécois et aux Wallons. A cette plainte, Bernard Cerquiglini, délégué général du Conseil supérieur de l’époque, avait eu beau jeu d’objecter la difficulté de rencontrer en Suisse un interlocuteur habilité: Québécois et Belges disposaient d’un Conseil de la langue française, mais pas la Suisse, où les pouvoirs sont extrêmement dispersés en raison de la structure cantonale. Comme le signalait en 1990 la journaliste Anna Lieti, cette situation d’éclatement a comme conséquence ultime, en matière de langue et d’éducation, qu’un canton pourrait très bien entériner la disparition du circonflexe sur *abîme*, et un autre maintenir ce circonflexe...

La conséquence immédiate et positive de cette crise a été la création de la DLF, instituée pour représenter la Suisse romande dans les différents groupes de travail qui, à

l'échelle des pays francophones du nord, se penchent sur l'avenir et la diffusion du français, sa place parmi les autres langues européennes, sa position dans les technologies de l'information, sa présence dans l'information scientifique et technique, etc.: autant de problèmes qui excèdent largement ceux, très médiatisés, de l'orthographe ou de la "féminisation" du langage.

### ***Des activités en prise sur les grands problèmes du moment***

Les activités de la DLF, depuis sa création, ont été nombreuses et riches, malgré les moyens très modestes qui sont à sa disposition. Parmi ces activités, il faut d'abord mentionner le suivi des dossiers dévolus aux délégués et les contacts réguliers que ceux-ci entretiennent avec leurs homologues des autres pays francophones.

La Délégation a ainsi pu faire entendre sa voix dans les débats liés aux *rectifications orthographiques* et y développer sa propre position, faite d'une volonté de concertation et de coordination, mais aussi d'un désir d'informer plutôt que de contraindre, afin que les francophones, en toute connaissance de cause, puissent participer démocratiquement à la définition des usages futurs. C'est là le sens de la brochure qu'avec l'aval de la CIIP, la Délégation a éditée et diffusée auprès de l'ensemble du corps enseignant (cf. bibliographie). Le succès rencontré par cette brochure (rééditions, invitations à la présenter devant divers publics, demandes de diffusion par une association belge et par le *Fichier français*, responsabilité d'une édition spéciale, en "orthographe rectifiée", du quotidien *Le Matin*, etc.) montre qu'il est possible de mettre en discussion sur la place publique, de façon sereine, des questions langagières d'intérêt général.

La DLF a également abordé les questions relatives à l'*égalité des sexes dans les pratiques linguistiques*. Invitée à rédiger un avis à ce sujet par la Ministre de l'éducation d'un des cantons romands, elle a organisé un débat autour de Mme M.-L. Moreau, coauteure du *Guide de féminisation des noms de métier* édité par la Communauté française de Belgique. M.-J. Béguelin et J.-F. de Pietro ont d'autre part rédigé un chapitre sur la situation de la "féminisation" en Suisse romande pour un numéro spécial, actuellement sous presse, de la revue belge *Français & Société* (n° 10, pp. 30-44).

Parmi les enjeux actuellement importants pour la langue française, ceux qui concernent les *nouvelles technologies* ne sont pas les moindres. La DLF suit et encourage donc les initiatives qui visent à assurer une présence de la langue française sur les "autoroutes de l'information" et sur la "toile" — comme on surnomme joliment l'internet en français. Eric Wehrli est ainsi intervenu dans des colloques internationaux sur "Le français et les langues scientifiques de demain", ou "Multimédias et enseignement des langues"; la Délégation a aussi co-organisé un Séminaire sur la "La rédaction technique" (Bruxelles,

1997): à travers deux contributions, elle a présenté des outils didactiques originaux pour approcher ces types textuels particuliers que représentent les écrits scientifiques et techniques (cf. Béguelin, à paraître; de Pietro & Matthey, à paraître).

Enfin, comme on peut s'y attendre, c'est également dans le domaine des *situations de contacts linguistiques* et de la gestion du *plurilinguisme* que la DLF tente de développer une réflexion originale, fondée sur les spécificités de la situation linguistique en Suisse. En 1996, à l'occasion du colloque "Les langues et leurs images", la DLF a par exemple édité une brochure intitulée *L'état des langues en Suisse*, dans laquelle sont présentées quelques tendances actuelles de la dynamique des langues dans ce pays. L'an dernier, G. Lüdi et F. Grin ont représenté la Suisse à Québec, lors d'un Séminaire (également co-organisé par la DLF), sur "La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation". A diverses reprises, l'un ou l'autre délégués ont ainsi eu l'occasion de présenter la situation du français en Suisse et de proposer une réflexion sur ce que devrait être la promotion d'une langue dans un contexte d'ouverture et d'encouragement du plurilinguisme: une langue fortement ancrée dans son territoire (cf. Kristol ici-même; GPSR, ici-même), enrichie de ses contacts avec les autres langues nationales, objet de représentations, d'investissements affectifs et sociaux (Matthey [éd.] 1997); mais aussi une langue dont les locuteurs peinent à assumer leur identité, et expriment une certaine insécurité linguistique (Singy, ici-même), sous diverses formes dont la crainte largement fantasmatique d'une "germanisation rampante" n'est pas la moins intéressante (Manno, ici-même; de Pietro 1995; de Pietro et Matthey, 1994)...

***"La langue est pour le citoyen, et non le citoyen pour la langue" (Klinkenberg, 1995, 62)***

N'est-ce pas là que réside le principal enjeu d'une politique de la langue: contribuer à ce que les acteurs sociaux réfléchissent aux relations multiples, complexes, qu'ils entretiennent avec la problématique langagière, de façon à ce qu'ils puissent l'aborder sous tous ses aspects et dans les meilleures conditions possibles, puisque, finalement, l'usage c'est eux, c'est NOUS! Et si, à nos yeux, l'Etat doit s'investir dans une telle mission, c'est non pour rappeler une fois encore les citoyens à la norme, mais pour les impliquer dans les grands débats relatifs non seulement à l'avenir des langues particulières, mais aussi à la gestion et à la sauvegarde du patrimoine linguistique de l'humanité. Informer, c'est donc, pour nous, une manière de redonner ses droits au citoyen : car qui décide en définitive du "bon usage" en matière d'orthographe? de féminisation? de choix de langues?... Dans sa conception de la politique linguistique, la DLF rejoint ainsi la position de la Communauté française de Belgique, telle qu'elle est

exprimée sous la plume de J.-M. Klinkenberg: “si la langue doit être une réalité vivante pour chaque francophone, c’est en la lui confiant qu’on y parviendra. Or, comment pourrait-il s’investir dans sa langue si on ne cesse de lui répéter qu’il n’en est pas le propriétaire mais tout au plus un locataire, constamment surveillé et gourmandé?” (1994).

Présente dans les grands débats qui, à l’aube du 3ème millénaire, agitent la langue française, la DLF entend fonder son action sur le lot d’expériences propres à un pays traditionnellement plurilingue. Cette position est aujourd’hui pleinement reconnue par ses partenaires, comme l’a montré, par exemple, la tenue à Neuchâtel en 1996 de la Rencontre annuelle des Conseils et délégations, réunissant les représentants des organismes belge, français, québécois et suisse romand, rencontre qui a fourni l’occasion d’un débat public sur les effets d’une politique linguistique; comme l’a montré également la récente nomination de M.-J. Béguelin au sein du *Conseil supérieur de la langue française*, composé d’une vingtaine de membres et présidé par le premier ministre français Lionel Jospin.

#### ***La semaine de la langue française: en jouant avec la langue...***

La langue française constitue un lien entre les différentes composantes de la francophonie, qui trouvent notamment leur point de convergence annuel dans la *Semaine de la langue française*. Cette fête de la diversité du français, dans une conception non normative mais ludique de la langue, organisée en même temps en Suisse (depuis 1997), en France, en Belgique et au Québec, est une occasion de découverte - par le jeu et par des animations diverses - des richesses linguistiques et culturelles francophones. Chaque année, des manifestations orientées vers différents publics - écoliers (1997, 1998), libraires (1998), personnes du troisième âge, et aussi tout un chacun par le biais de l’internet (1999) - sont ainsi mises sur pied.

Lors de la 1<sup>ère</sup> édition de la SLF, des classes d’écoliers issus des diverses régions linguistiques du pays ont réalisé plusieurs travaux de qualité — présentés sous diverses formes: documents dactylographiés, audiovisuels, et même une bouteille jetée à la mer... — sur le thème "Le français chez nous". Les auteurs se sont penchés, plus précisément, sur différents aspects du français en Suisse, tels que le patois d’une région alpine romande (cf. texte p. ), l’histoire d’un “naufrage grammatical” sur l’île *GalANGUEwai* (cf. texte ci-après), la présence du français dans les comportements langagiers des habitants d’une commune germanophone proche de Zurich, etc.

Pour la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine, en 1998, deux concours — l’un sur le thème des "métiers de la langue" (niveau secondaire), et l’autre consistant à "illustrer des proverbes de la langue française" (niveau primaire) — ont capté l’intérêt des élèves de Genève, de La Chaux-de-Fonds, de Rossemaison... La préparation des travaux a parfois permis des échanges entre les classes et des rapprochements entre les disciplines (le français, l’allemand ou encore le dessin; cf. texte p. ). Les images qui illustrent ce

numéro sont empruntées au travail réalisé dans ce cadre par la classe de 5<sup>ème</sup> 1 du Collège Daniel-Jean Richard.

A chaque fois, la Délégation à la langue française a eu le plaisir d'accueillir les lauréats, ainsi que des enseignants et des représentants des Services de l'instruction publique et des médias régionaux, pour un après-midi festif de rencontre et de remise des prix.

L'intention des organisateurs et des coordinateurs étant de susciter, sous des formes ludiques, l'intérêt et la réflexion autour de la langue française, et pour ce faire de viser le public le plus large possible, les libraires furent à leur tour invités, en 1998, à mettre en valeur la langue française et la francophonie en créant une vitrine originale centrée sur la langue française. La plus belle d'entre elles a également été distinguée par un prix.

Enfin, cette année, lors de la 3<sup>ème</sup> édition, deux manifestations ont été organisées: une dictée à l'intention des personnes âgées, à l'occasion de l'année qui leur était consacrée, et un jeu pour un public large et hétérogène qui s'est déroulé sur l'internet. La "Chasse virtuelle au trésor" consistait en un jeu de pistes passant par une trentaine de sites francophones. L'objectif de ce circuit virtuel était de faire découvrir aux internautes la richesse des sites www en langue française. Son succès a été notable: six mille participants de divers pays ont essayé de parcourir les pages web de sociétés, d'organisations ou d'institutions incluses dans le jeu, et de répondre à de nombreuses questions linguistiques, dispersées tout au long du parcours et permettant de franchir les étapes. Ce jeu a été rendu possible grâce à une coordination rigoureuse entre les pays organisateurs, grâce à la bonne volonté des responsables de sites retenus (disposés même, parfois, à récompenser un lauréat, comme ce fut le cas chez nous pour l'Office du tourisme d'Ovronnaz/VS), sans oublier l'indispensable gestion purement technique ou informatique, assurée par une société de téléphonie québécoise.

A travers une telle Semaine, la DLF parvient, même modestement, à sensibiliser les gens à leur(s) langue(s) et à la relation permanente et intime qu'ils entretiennent avec elle(s). Ce faisant, elle cherche à promouvoir une langue française dynamique, ouverte, en contact avec d'autres langues (en particulier en Suisse!), loin des préoccupations exclusivement puristes et normatives de certains "défenseurs" de la langue...

Gabriela Zahnd

La Délégation à la langue française (DLF) compte quatre membres bénévoles: Marie-José Béguelin, présidente, professeur de linguistique française aux universités de Neuchâtel et de Fribourg, Jean-François de Pietro, chercheur à l'IRDP, Marinette Matthey, maitre-assistante de linguistique appliquée à l'université de Neuchâtel, et Eric Wehrli, professeur de linguistique informatique à l'université de Genève. La DLF dépend politiquement de la CIIP/SR + Ti et fonctionne comme une de ses commissions permanentes. Son siège est situé à l'Institut de recherche et de documentation

pédagogique (IRDP) qui, par l'intermédiaire de Christine Olivier, en assure également le secrétariat.

[Texte introductif classe Mireille

[Texte patois de Nendaz

[Texte locutions

## Bibliographie

de Pietro, J.-F. et M. Matthey (à paraître). Apprendre à écrire une “note de synthèse”. Perspectives pour une didactique de la rédaction technique.

Conférence intercantonale des chefs des départements de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Délégation à la langue française (DLF). (1996). *Les rectifications de l'orthographe du français : principes, commentaires et liste des graphies rectifiées*. Neuchâtel: IRDP.

De Pietro, J.-F. (1995). Francophone ou Romand ? : qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire. In J.-M. Eloy (Ed.), *La qualité de la langue ? : le cas du français* (pp. 223-250). Paris : Champion.

Matthey, M. Deux manières d’agir sur la langue: les réformes de l’orthographe française et allemande, *Babylonia* 3/96, p. 74-75.

Matthey, M. (éd.). (1997). *Les langues et leurs images*. Neuchâtel : IRDP ; Le Mont-sur-Lausanne : Loisirs et pédagogie (LEP) ; Perros-Guirrec (France) : AELPL.

Tschoumy, J.-A. et al. (1996). *L'état des langues en Suisse*. Neuchâtel : IRDP, Délégation à la langue française (Regards 96.302).

### Les auteurs

Gabriela Zahnd  
Edmond-de-Reynier 8  
2000 Neuchâtel

032 - 725.48.06